# Ville de CLERMONT

# Un choix de vie tout naturel!



# **Bulletin municipal**

**Avril 2019** 

# Mot du Maire

Avril nous revient après un hiver assez rigoureux et le printemps s'installe lentement ce qui nous amène à la planification de nos travaux d'été, en voici un bref aperçu.

Dans quelques semaines, un appel d'offre public sera lancé pour la réfection complète d'une partie du Chemin des Lacs, du numéro civique 84 jusqu'au cimetière. Ces travaux sont financés par une subvention du Ministère des Transports du Québec au montant 417 000 \$ et le résiduel (environ 180 000 \$) sera payé par des fonds réservés provenant des droits perçus des exploitants de carrière/sablière. Un autre appel d'offre public permettra la réfection de la dernière partie du Chemin des Lacs qui nous relie à La Malbaie, financé également par les mêmes fonds réservés.

Dès que la température le permettra, le département des travaux publics va réunir les 2 tronçons de la rue Antoine-Grenier et ce sera la dernière phase du développement domiciliaire au pied de la montagne (terrains acquis dans les années 1970). Ce prolongement nous permettra d'offrir 15 terrains additionnels. Vous pouvez dès maintenant consulter le projet de développement sur le site internet de la Ville de Clermont. Enfin, les travaux prévus à l'aréna pour se conformer aux nouvelles normes environnementales se réaliseront dans les prochains mois. C'est la compagnie Pointco Inc. qui a obtenu le contrat.

Nous allons également réaliser cet été certains travaux d'aménagement urbains sur la rue St-Philippe, entre le boulevard Notre-Dame et la rue Lapointe. Depuis quelques années, la municipalité a réalisé des études d'urbanisme, a adapté sa réglementation municipale et a créé des programmes d'aides afin de dynamiser le secteur centre-ville. C'est un processus qui va s'échelonner sur quelques années. La récente acquisition d'un bâtiment au 32 rue St-Philippe en vue d'en faire la démolition améliorera également l'aspect visuel de ce secteur.

Bien entendu, tous les travaux de ménage printanier seront faits et j'invite toute la population et commerces à faire de même, afin d'avoir une ville propre et accueillante. D'autres travaux sont prévus au budget et nous espérons réussir à tous les réaliser. Je vous souhaite à tous un bon printemps!

# Jean-Pierre Gagnon, maire

À l'automne 2017, suite à la visite des classificateurs du programme Les Fleurons du Québec, la ville de Clermont a amélioré sa cote de classification et obtenu 4 fleurons : cote excellente « embellissement horticole remarquable dans la majorité des domaines ». Afin ce conserver cette classification, nous devons maintenir nos efforts et continuer d'embellir notre ville. Comme la cote obtenue est l'addition des pointages de plusieurs catégories, il est important que les commerces-industries, les institutions, les lieux de cultes, les résidences et la municipalité fassent tous ensemble des efforts notables. Les initiatives communautaires sont également notées, alors nous vous invitons à vous impliquer et à nous aider à fleurir et verdir notre ville. Nous aurons une nouvelle évaluation à l'été 2020. Bon été vert!



# La Ville de Clermont vous informe...

# Un enfant, un arbre, pour qu'ils s'épanouissent ensemble...

À chaque année, c'est toujours un plaisir de remettre des arbres à de nouveaux parents de Clermont qui en font la plantation à leur propriété. Rappelons que ce programme s'adresse à tous les parents de Clermont qui auront la joie de vivre la naissance ou l'adoption d'un enfant. Ces parents ont le privilège de recevoir un arbre, à titre gratuit, qu'ils pourront planter sur leur terrain ou que la Ville plantera au site des Berges Alexis-le-Trotteur. Dans ce cas, une identification permettra de jumeler l'arbre au nom de l'enfant. Par la même occasion, la bibliothèque municipale « La Chute de Mots » offre une carte de membre et une trousse de lecture pour chaque enfant. La prochaine remise d'arbre, en collaboration avec la bibliothèque municipale, aura lieu à l'été 2019 pour les parents dont l'enfant sera né entre le 1<sup>er</sup> mars 2018 et le 28 février 2019. Le formulaire (disponible à l'Hôtel de ville et sur le site internet au www.ville.clermont.qc.ca) doit être reçu à la Ville de Clermont avant le 1er mai 2019.

# Bande cyclable

Un petit rappel pour les citoyennes et citoyens des rues Antoine-Grenier, Beloeil, Beauregard, du Buisson, des Pins, Dion, Laure-Gaudreault et du Versant qu'à compter du 31 mars, il est interdit de stationner sur le côté de la rue où a été aménagée la bande cyclable destinée à la circulation à pied ou en bicyclette.

# Abri d'hiver et clôture à neige

Vous avez jusqu'au 30 avril pour enlever votre abri d'hiver ainsi que vos clôtures à neige.

# Vente de garage

La vente de biens d'utilité domestique (**vente de ga rage**) est autorisée durant les dernières fins de semaine complètes de **mai**, **juin**, **août** et **septembre**. Il n'est pas requis d'obtenir un certificat d'autorisation. En cas de pluie durant l'une des périodes précitées, la vente de garage peut se tenir la fin de semaine suivante.

### Mot de l'inspecteur municipal

Si vous prévoyez entreprendre des travaux de rénovation, construction, installation d'une piscine, d'un cabanon, d'une clôture, d'un mur de soutènement etc., n'oubliez pas de déposer une demande de permis auprès du service d'inspection municipale. Il est très important, lors de l'élaboration de vos projets, de contacter l'inspecteur en bâtiment, pour vous assurer de la légalité des interventions que vous projetez d'effectuer sur votre propriété.

# Installation d'un climatiseur ou d'une thermopompe

L'installation d'un climatiseur ou d'une thermopompe ainsi que l'installation d'une bonbonne de gaz propane ou d'un réservoir à l'huile ne nécessitent pas de permis émis par l'inspecteur municipal.

Toutefois, ces installations sont régies par des normes au règlement de zonage municipal. Lorsqu'il est constaté que ces normes ne sont pas respectées, le propriétaire reçoit un avis de non-conformité et il doit procéder aux changements requis. Informez-vous auprès de l'inspecteur municipal avant toute installation.

### Usages autorisés en zone résidentielle

Nous croyons nécessaire d'insister sur les usages autorisés en zone résidentielle. Il est courant aujour-d'hui de souhaiter travailler professionnellement à la maison ou d'y effectuer des usages non résidentiels. Dans certains cas, sur demande d'un permis d'usage auprès de l'inspecteur municipal, il sera possible d'utiliser sa résidence pour un usage additionnel à l'usage habitation habituel. Mais il y un nombre très restreint d'usages non résidentiels autorisés dans une zone d'habitation. Avant d'utiliser votre résidence pour un usage additionnel, veuillez en vérifier la légalité auprès de l'inspecteur municipal. Ceci vous évitera des inconvénients inutiles et vous permettra, si l'usage est autorisé, de le faire dans les normes prescrites aux règlements municipaux.

Bulletin municipal Page 2



# La Ville de Clermont vous informe...

### HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis le 4 septembre dernier, la bibliothèque est ouverte le lundi de 13 h à 16 h, le mardi de 18 h à 20 h 30, le mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h ainsi que le jeudi de 13 h à 16 h et de 18 h à 20 h 30. Prenez note que la bibliothèque sera fermée les jours fériés.

### LE FONDS ÉCO IGA FAIT PEAU NEUVE

Conscient des défis environnementaux que représente l'utilisation des plastiques à usage unique, le Fonds Éco IGA innove encore une fois en faisant évoluer son programme emblématique ! Après 9 années à distribuer des barils récupérateurs d'eau de pluie et des composteurs, le Fonds Éco *IGA* initiera désormais les citoyens à la réduction des plastiques à usage unique grâce à un atelier de sensibilisation, en plus de leur offrir une trousse de démarrage de réduction des déchets plastiques, le tout au prix réduit de 30\$ (valeur de 70\$).

Vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au mardi 14 mai, sur le site Internet du Jour de la Terre. Attention, les quantités sont limitées : les gagnants seront désignés par tirage au sort et contactés par courriel quelques jours avant la distribution dans leur *IGA* qui se fera le vendredi 24 mai.

### COMPTOIR VESTIMENTAIRE SOUS-SOL DE L'ÉGLISE

Nous offrons des articles à petit prix à TOUTE la population. Plus de 90% de ce que nous recevons est récupéré. Tous les profits sont remis à des organismes de la région. Nous acceptons vêtements, vaisselle, jouets, bibelots, literie (nous taillons des guenilles), pas les gros meubles, ni les téléviseurs. Le comptoir est ouvert tous les lundis de 13 h à 15 h, incluant le Lundi de Pâques (22 avril) et le lundi de la Fête des Patriotes (20 mai). Les dimanches 7 avril, 5 mai et 6 juin, le comptoir sera également ouvert de 13 h à 15 h. Pour les dons, toujours utiliser la porte du clocher de l'Église, ouverte à l'année du lundi au samedi de 8 h à 17 h et merci de ne rien laisser à l'extérieur.

### LE RETOUR DU PRINTEMPS

Les beaux jours du printemps ramèneront les promenades avec votre animal, n'oubliez pas de ramasser ses « petits besoins » que ce soit dans la rue, sur le trottoir ou sur le parcours des berges Alexis-le-Trotteur.

N'oubliez pas qu'il est interdit d'utiliser l'eau potable pour nettoyer votre entrée. Des sanctions importantes seront appliquées.

Lorsque la température s'y prêtera, veuillez également respecter l'horaire d'arrosage des pelouses.

### MES COLLECTES EN UN CLIC

Comme son nom l'indique, d'un seul clic, à partir de l'adresse mescollectes.ca ou directement sur le site internet de la MRC (mrccharlevoixest.ca) sous l'onglet "gestion des matières résiduelles", il sera possible pour les citoyens d'avoir accès à toute l'information pertinente à propos des collectes, tant celles des matières résiduelles et des matières recyclables que celles des encombrants. D'autres informations y figurent aussi, notamment en ce qui a trait au réseau des écocentres.

119 chemin Snigole - 418-439-3947 poste 5070

### FADOO LES JOYEUX RENTIERS DE CLERMONT

Le Club de l'Âge d'Or tiendra son assemblée générale le 7 mai prochain à 19 h au local du club situé au 57 rue Saint-Philippe. D'ici là, il vous sera possible de participer aux soirées de danse du samedi à 20 h 30 les 13 avril, 4 mai, 18 mai et sans oublier le souper de fin de saison qui se tiendra le 1<sup>er</sup> juin à 18 h. Une partie de cartes est également prévue le dimanche 7 avril à 13 h 30. La salle est toujours disponible pour location en communiquant avec MM. Denis Girard (418-439-2936) ou Léo Desbiens (418-439-4056).

Bulletin municipal Page 3



# INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS ESTIVALES

La période d'inscription pour les activités estivales se tiendra du **8 avril au 4 mai 2019**. Il y aura une préinscription pour les citoyens de **Clermont** du 8 au 20 avril et inscription pour tous à partir du 21 avril et ce jusqu'au 4 mai. Tous les détails concernant les tarifs, les dates de début des activités, etc. sont disponibles sur notre site internet au **www.ville.clermont.qc.ca** où vous pourrez vous inscrire. Le paiement en ligne est accepté. Vous pouvez également vous inscrire directement à l'hôtel de Ville. **Prenez note que les inscriptions aux activités estivales ne seront officielles qu'une fois la totalité du paiement reçu.** 

Pour tout connaître sur nos activités, vous pouvez également consulter notre page Facebook

### **CAMP DE JOUR**

Du 25 juin au 16 août 2019, les jeunes de 5 à 12 ans pourront profiter de nombreuses activités amusantes encadrées par une équipe compétente et dynamique!

### **CONCENTRATIONS**

Cette année, nous offrons deux types de concentration : *Multi-Sports et Multi-Arts*.

### **SOCCER**

Catégories U6 à U12. Une partie et une pratique par semaine et deux tournois locaux.

### LIGUE DE SOFTBALL DE CHARLEVOIX

De la fin mai au début septembre, les parties de la Ligue Masculine et Féminine ont lieu à Clermont. Pour informations concernant la *Ligue Masculine*, contactez Nicolas Savard au 418-439-3773 et pour la *Ligue Féminine*, contactez Julie Boulianne au 418-633-1324.

### TERRAIN DE BALLE-MOLLE

Le terrain de balle-molle de Clermont est à la disposition de tous. N'hésitez pas à louer le terrain pour l'organisation d'un tournoi ou pour tenir une ligue; il nous fera plaisir de vous offrir les services nécessaires. Consultez les disponibilités du terrain sur notre site internet.

# ACTIVITÉS SPORTIVES INTÉRIEURES GYMNASE DE L'ÉCOLE LAURE-GAUDREAULT

Le gymnase de l'école Laure-Gaudreault est à votre disposition en soirée ou les week-end. Que ce soit pour du badminton, volley-ball, basket-ball ou autres, nous vous invitons à vous former un groupe ou à contacter Nicolas Savard. Les réservations doivent être faites au moins 24 heures à l'avance dans les jours ouvrables de travail. Le coût d'accès est de 25 \$/heure, taxes incluses.

### **BALLE RAPIDE**

Catégories Initiation: 5 à 7 ans (pratiques seulement), Atome : 8 à 10 ans et Moustique : 11-12 ans.

Les catégories Atome et Moustique évolueront dans une Ligue avec Baie-St-Paul et participeront à 3 tournois dont deux à l'extérieur : St-Henri (15 et 16 juin) et St-Gervais (6 et 7 juillet).

### CLINIQUE DE PERFECTIONNEMENT (Balle Rapide)

Avec Mario Guay et Mathieu Roy, deux des meilleurs spécialistes en Softball au Québec. Pour les entraîneurs, samedi 27 avril de 9 h à 16 h et pour les joueurs, dimanche 28 avril de 9 h à 12 h ou de 13 h à 16 h. Consultez notre site internet pour information et inscription.

### **VOLLEY-BALL DE PLAGE**

Les terrains de volley-ball de plage sont à la disposition de tous. Ceux ou celles qui désirent partir une ligue, organiser un tournoi ou toute autre activité sur les terrains n'ont qu'à communiquer avec Nicolas Savard. Il est important de nous informer des dates de début de vos activités. **Bon volley!** 

### **TENNIS**

Le Club de Tennis tient à informer les membres de la dernière saison qu'ils pourront avoir accès aux terrains dès que la température le permettra. Les tarifs 2019, la date de l'assemblée générale ainsi que les dates pour la prévente des cartes de membres seront bientôt connus par le biais des médias locaux. Visitez notre site internet pour tous les détails.

### **CLUB DE CURLING NAIRN**

C'est du 12 au 15 avril que le Club de curling Nairn tiendra son tournoi de fermeture. Inscription seul ou en équipe, venez ou appelez au club en soirée 418-439-2931 ou club@curlingclermont.com Venez vous amuser avec nous!

Bulletin municipal Page 4